

BÉATRICE LOVIS ET NICOLAS DELACHAUX (COLL.)

LA FERME HORLOGÈRE DES MOLLARDS-DES-AUBERT : HISTOIRE ET AVENIR D'UN SITE JURASSIEN

Située sur les hauteurs de la Vallée de Joux, la ferme des Mollards-des-Aubert peut être documentée grâce à de nombreuses sources archivistiques et iconographiques. Neuf générations de la famille Aubert se sont succédé au domaine depuis l'achat des terres à la fin du XVII^e siècle. Les Aubert ont exercé de multiples activités pour compléter les revenus qu'ils pouvaient tirer de l'agriculture : coutellerie, minoterie, musique, horlogerie et enfin production artistique, avec le peintre-graveur Pierre Aubert, son dernier habitant. Classée Monument historique, la ferme horlogère fait actuellement l'objet d'importants travaux et sera ouverte au public dès 2026, à l'occasion de son tricentenaire.

Située à 1280 mètres d'altitude sur les hauteurs de la Vallée de Joux, à une petite heure de marche du village du Brassus, la ferme horlogère des Mollards-des-Aubert s'apprête à fêter l'an prochain le tricentenaire de sa construction¹. Représentative de l'habitat rural de la région jurassienne, cette ferme a suscité depuis plus d'un siècle l'intérêt des historiens, des géographes ou encore des architectes. Son histoire peut être documentée grâce à de nombreuses sources iconographiques et archivistiques ; cadastres, registres de notaires, papiers de famille², photographies ou encore œuvres d'art permettent de retracer l'évolution de la ferme et la vie de ses habitants. Neuf générations issues de la famille Aubert se sont ainsi succédé depuis l'achat des terres dans les années 1690. Au fil des siècles, les Aubert ont exercé diverses activités pour compléter les maigres revenus qu'ils pouvaient tirer de l'agriculture : coutellerie, minoterie, musique, horlogerie et enfin production artistique, avec le peintre-graveur Pierre Aubert. En 2004, le domaine des Mollards-des-Aubert est transmis à une fondation qui entreprend d'importants travaux pour assurer la sauvegarde du bâtiment,

¹ Nous remercions Raphaël Aubert, Daniel Glauser et Jean-Luc Piguët pour leur relecture et leurs précieux conseils. Notre reconnaissance va aussi à Rémy Rochat pour nous avoir signalé un grand nombre de références en lien avec les Mollards.

² Les archives familiales ont été déposées à la BCUL (Fonds Pierre Aubert, IS 5792). Quelques documents restent encore en mains privées.



Vue de la ferme des Mollards-des-Aubert, façade sud-ouest et son porche d'entrée, été 2024.
Photo Liubov Krivenkova.

classé depuis Monument historique d'importance régionale. Avec une ouverture au public prévue en 2026, la ferme disposera d'un appartement de vacances et d'un espace muséal qui retracera l'histoire de ce domaine, à la fois unique et emblématique d'une région à l'identité très marquée.

Dès le début du XVIII^e siècle, la Vallée de Joux exerce une certaine attraction auprès des voyageurs, qu'ils soient hommes de lettres ou savants. Plusieurs d'entre eux ont laissé des récits publiés de leur vivant ou posthumes, à l'exemple du Lausannois Gabriel Seigneux de Correvon (1736), de l'écrivain allemand Johann Wolfgang von Goethe (1779), des Genevois Horace Bénédicte de Saussure (1779) et Ami Mallet (1786), ou encore du géographe urbigène Henri Venel (1795). Le témoignage de Correvon est particulièrement révélateur de l'étonnement qui saisissait le voyageur à son arrivée dans la région, alors très isolée :

Remplis de préjugés, comme le sont la plupart des hommes, les gens du plat pays s'imaginent quelquefois que les montagnards sont d'un accès aussi difficile que leurs rochers, et qu'éloignés du commerce des villes, ils doivent être moins sociables. Si je l'avais cru,

j'aurais été pleinement desabusé, en trouvant dans ces lieux des gens civils, accueillans, parlans presque tous français, beaucoup mieux que le peuple n'a coutume de le parler. [...] Notre surprise augmenta lorsqu'au lieu de gens bornés au soin des terres et des troupeaux, nous les vîmes pourvus de bons livres, cultiver leur génie et stylés à nombre d'arts.³

La rencontre de l'homme de lettres lausannois avec un Combiere de 35 ans, ancien garde suisse au service de France, à la fois barbier, coutelier, armurier et horloger, est révélatrice de la polyvalence des habitants de la Vallée, un trait distinctif qui perdurera jusqu'au début du XX^e siècle au sein de la paysannerie. Si ces récits de voyage ne mentionnent pas explicitement les Mollards-des-Aubert – l'un des premiers étant celui du pasteur et botaniste vaudois Jean Gaudin⁴ (1813) – ils donnent un aperçu assez fidèle du développement économique et culturel précoce que connaît cette région de montagne, un développement auquel la famille Aubert a activement contribué.

Correvon signale dans son récit un autre trait caractéristique relatif aux fermes de la Vallée de Joux. Il observe :

Des groupes de deux ou trois maisons réunies, avec leurs granges ou leurs hangars. Les familles, la plupart nombreuses, multiplient leurs habitations selon leurs besoins. Un père voit élever sous son toit jusqu'à trois générations, qui vivent en commun du rapport des terres, du fruit des troupeaux, et de l'industrie de chacun d'eux, car il est rare d'y voir des sujets sans talens [...].⁵

Ces fermes familiales, regroupant plusieurs propriétaires, sont un phénomène qui sera analysé par différents chercheurs, les géographes René Meylan (1929)⁶ et Daniel Glauser (1989), ou plus récemment l'architecte Cindy Grohe (2020). La ferme des Mollards⁷, construite dix ans avant le passage de Correvon, a été précisément édifiée selon

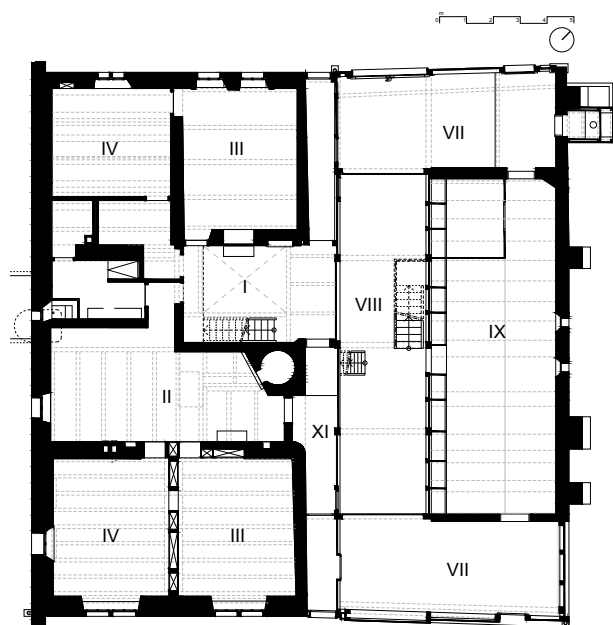
3 Gabriel Seigneux de Correvon, « Voyage fait à la fin de juillet 1736 dans les montagnes occidentales du Pays de Vaud », in *Mercure suisse*, juillet 1737, pp. 33-61. Réédité en 1775 dans *Les Muses helvétiques*, Lausanne: Marc-Michel Martin, ici p. 143.

4 « À une demi lieue au dessus du bourg [Brassus], on quitte le grand chemin [route du Marchairuz, achevée en 1770] et l'on prend un sentier qui passe dans un hameau nommé les Molards, où j'ai été surpris de voir un moulin à vent destiné, à ce que nous avons appris du propriétaire, à moudre le blé. » (Jean-Louis Moret, *et al.*, 1813 – *le voyage du botaniste vaudois Jean Gaudin en Pays de Vaud et de Neuchâtel*, Lausanne: Musée et jardins botaniques cantonaux, 2013, p. 62).

5 Gabriel Seigneux de Correvon, « Voyage fait à la fin de juillet 1736... », art. cit., pp. 141-142.

6 René Meylan, *La vallée de Joux: les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura: étude de géographie humaine*, Neuchâtel: Attinger, 1929.

7 Le terme « mollard » ou « molard », fréquent dans la région, désigne un terrain en pente. Voir Samuel Aubert, « À la Vallée de Joux. Les Mollards », in *La Revue*, 19.12.1920.



Plan du rez-de-chaussée :

I. Tuyé, II. Cuisine,
 III. Chambre de ménage, IV. Chambre,
 VII. Néveau, VIII. Grange-fourragère,
 IX. Écurie, XI. Corridor.
 Bureau Glatz-Delachaux.

ce modèle par six frères Aubert, copropriétaires indivis. Elle comportait dès l'origine deux logements, deux granges et deux écuries partagés par le faite de la toiture. D'un plan carré de 20 mètres de côté, la partie habitée occupe la moitié sud-ouest de la ferme, séparée du rural par un long couloir transversal (voir plan ci-dessus). Le rural, parfaitement symétrique, possède de part et d'autre un néveau, un espace typique de la région qui permettait aux paysans de travailler tout en étant protégé de la pluie. Ce plan à division longitudinale, qui n'a pas été modifié depuis la construction, est représentatif de l'une des typologies de fermes de la Vallée⁸.

Revenons quelques décennies en arrière afin de comprendre la constitution du domaine des Mollards-des-Aubert. Après la disparition de la seigneurie du Brassus en 1684, le pan de montagne qui lui était rattaché est vendu à son tour en 1687, puis divisé en cinq lots deux ans plus tard⁹. En 1694 et 1695, Jean-Pierre Aubert (v. 1665-1724) et son frère Abraham, originaires du Chenit, achètent des « particules » de cette montagne du Brassus appartenant respectivement à Moyse Nicoulaz et Jean-Baptiste

⁸ Pour une description architecturale de la ferme, voir Daniel Glauser, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, Bâle: Société suisse des traditions populaires, 1989, t. I, pp. 152-159 et Cindy Grohe, *Maisons rurales de la Vallée de Joux, un patrimoine en devenir*, Énoncé théorique de master, EPFL-Architecture, 2020. L'autre principale typologie décrite par Glauser est à divisions transversales (pp. 126 ss.).

⁹ Auguste Piguët, *La commune du Chenit, de 1646 à 1701*, Le Sentier: R. Dupuis, 1952, t. II, pp. 115-122.

Golay pour un total de 2400 florins¹⁰. En 1702, Jean-Pierre Aubert rachète la part de son frère, ce dernier possédant déjà d'autres terres non loin du Brassus. Le plan cadastral de 1719 permet de comprendre que ces acquisitions ne concernent que le bas de la propriété actuelle¹¹. Les actes notariaux restent malheureusement muets sur la date d'acquisition des parcelles 500 et 509 figurant au plan cadastral de 1808-1812¹². On peut supposer que ces pâturages, qui font respectivement 10 et 11 ha, ont été acquis dans les années 1720 au moment de la construction de la ferme. En effet, la grandeur du domaine en 1719 (env. 6 ha) était insuffisante pour nourrir un troupeau d'une douzaine de vaches, que l'écurie de la ferme était en mesure d'héberger.

Si aucune source contemporaine ne mentionne la construction de la ferme, sa date – 1726 – est connue grâce à deux inscriptions. La première est gravée sur la partie supérieure du mur coupe-vent à l'angle sud de la ferme, une inscription devenue visible après l'agrandissement du logement à l'étage au cours du XIX^e siècle¹³. La date est précédée des initiales « I.R. », celles de l'artisan¹⁴ qui a construit le bâtiment. La seconde est peinte sur une poutre située à l'entrée principale du rural, sous le néveau. La date de 1726 est surmontée de trois initiales (JA / AA / AA), le tout entouré de frises dessinées de manière très rudimentaire avec un motif floral au centre. Cette inscription est complétée d'une autre inscription contemporaine possédant le même décor et comportant quatre initiales, PA / JA / DA / AA, la dernière étant un ajout plus tardif¹⁵. Ces initiales correspondent à celles des six fils de Jean-Pierre Aubert, du plus âgé au plus jeune, à savoir: Jean (1690-1751), Abel (1691-?), Abraham (1692-1763), Pierre (1701-1745), Joseph (1703-1778) et David Aubert (1706-v.1760). Les frères venaient d'hériter de leur père, mort un an plus tôt, non seulement du domaine des Mollards, mais aussi d'un moulin et d'un battoir situés dans le village en contrebas, sur le cours d'eau du Brassus.

Dans le cadre d'un mémoire de licence consacré, entre autres, à la famille Aubert des Mollards, Danika Bovay a pu mettre en évidence l'ascension économique et sociale de Jean-Pierre Aubert, également impliqué dans la vie politique du Chenit en tant

¹⁰ Coll. privée, acte de vente, 26.06.1694; BCUL, IS 5792, 8/2/2, acte de vente, 12.11.1695.

¹¹ AC Chenit, GA 20, copie du plan cadastral de janvier 1719 établi par le commissaire Perdonnet, 1744.

¹² ACV, Gb 140a 1/1, « plans géométriques » du Chenit levés par Jean Charles Biaudet, 1808-1812, f^{os} 19-20, 31-32.

¹³ Légèrement endommagé dans sa partie supérieure, le 6 a parfois été lu par erreur comme un 0, raison pour laquelle la date de 1720 est parfois mentionnée pour la construction de la ferme.

¹⁴ Cet artisan n'a pas encore pu être identifié, probablement un menuisier-charpentier de la région (Rochat ou Reymond?).

¹⁵ Les initiales AA sont probablement celles du fils de l'un des frères, peut-être l'aîné de Jean, Abraham (1711-?).

que conseiller, et marié à une fille d'assesseur, Madeleine Lecoultre¹⁶. Ses fils, qui se constituent en « entreprise familiale », gèreront ensemble les différentes possessions héritées de leur père pendant plusieurs années, tout en se spécialisant dans différents domaines. Ainsi, l'aîné Jean – le plus riche d'entre eux – s'occupe du moulin au Brassus. Une partie de ses revenus provient aussi de la fabrication de fromage grâce à l'amodiation des Grandes Chaumilles, des pâturages situés non loin des Mollards. Alors qu'on perd rapidement la trace d'Abel, le troisième frère Pierre devient maréchal-ferrant et forgeron. Il a pu fournir deux plaques de contre-feu¹⁷ en fonte situées au rez de la ferme, en face du four à pain et sous le tuyé (plan p. 156, II et I), une grande cheminée tronconique où le fromage était fabriqué et la viande fumée. Pierre vendra à Jean sa part des Mollards en 1740, avant de mourir d'une crise d'éthylisme. C'est la branche de Joseph, le quatrième des frères, qui fera souche aux Mollards. Coutelier de profession, Joseph épouse en 1735 Susanne Nicole, fille de coutelier, dont il aura neuf enfants. Il devient également l'une des six « trompettes » d'église du Chenit entre 1733 et 1769, une fonction d'un certain prestige créée après la reconstruction du temple en 1727 pour accompagner le chant des psaumes¹⁸. La ferme des Mollards comportant deux logements, la famille de Joseph a certainement partagé les lieux avec le cinquième frère, Abraham, resté célibataire. Enfin, le benjamin David quitte rapidement Le Chenit pour emménager avec son épouse à Vallorbe comme maître meunier.

Les trois générations suivantes perpétueront l'activité de coutellerie¹⁹ aux Mollards. Jean-Pierre Aubert II (1740-1811), l'aîné de Joseph, devient maître coutelier, tout en assumant la charge – certainement très ponctuelle – de bombardier dans la milice bernoise du Pays de Vaud, de 1783 à 1791. Comme son père, Jean-Pierre est trompette d'église, entre 1776 (au moins) et 1807, promu en 1791 dans la première

¹⁶ Danika Bovay, *Entre tradition et modernité : trois familles de la commune du Chenit face aux mutations de l'économie combière au XVIII^e siècle*, mémoire de licence, Lausanne : Faculté des lettres, 1998, pp. 58-60. Son travail a été publié sous forme d'article dans le numéro thématique de la *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles* consacré à la « Famille et industrie horlogère » (« Les stratégies professionnelles et sociales de trois familles du Chenit face aux mutations pré-industrielles du XVIII^e siècle », in *RVGHF*, 2014, pp. 15-73).

¹⁷ Ces plaques sont très corrodées. Sur la première, on peut lire la date « 1727 » encadrée de deux colonnes, une croix en son centre ; sur la seconde « P [?] BRASSUS A / 17 36 ». Si la lecture de la première initiale – très effacée – est correcte, il pourrait s'agir de Pierre Aubert.

¹⁸ Voir le chapitre sur les trompettes d'église, notamment celles du Chenit, dans Jacques Burdet, *La musique dans le Pays de Vaud sous le régime bernois (1536-1798)*, Lausanne : Payot, 1963 (*BHV* 34), pp. 297-336. Le terme générique de « trompette » recouvre différents instruments à vent. Joseph Aubert devait probablement jouer du hautbois, un instrument qui figurera par la suite dans les armoiries familiales.

¹⁹ Sur le type de couteaux fabriqués (genre Opinel), voir Auguste Piguët, *La commune du Chenit, au XVIII^e siècle*, Le Sentier : R. Dupuis, 1971, t. III, p. 142.

classe des trompettes après avoir été auditionné²⁰. Une lettre de rente de 1788, dans laquelle il hypothèque ses biens, nous apprend l'existence d'une « forge à voute plate et meule dans une chambre au-dessus qui tourne à vent pour éguiser »²¹. Ce moulin à vent était situé à quelques mètres au sud-ouest de la ferme ; des traces subsistent encore aujourd'hui au bas du « Crêt rond », petite éminence au sud du domaine. Certaines sources témoignent qu'il était aussi utilisé pour moudre le blé, et que les habitants de Gimel y venaient lorsque les cours d'eau du pied du Jura étaient à sec. La tradition orale rapporte qu'une tempête l'a détruit vers le milieu du XIX^e siècle.

S'il est difficile de savoir quels autres membres de la famille Aubert vivaient aussi à la ferme, la propriété était partagée entre les fils de Joseph et leur cousin Samuel Joseph (1738-1811), fils de Jean, qui devient assesseur consistorial, puis assesseur de la justice de paix. En 1775, Samuel Joseph acquiert l'entier du moulin au Bras-sus – qui comprenait une forge, un battoir et un logement – et se sépare de sa part aux Mollards (champ et ferme) en faveur de Jean-Pierre Aubert II, tout en gardant sa pièce de pâturage « pour l'herbage d'environ sept vaches avec ses dépendances en chalet construit depuis quelques années », deux citernes et un droit d'accès à la source du domaine, terrain qu'il hypothèque en 1788²². Le recensement de 1799 mentionne sa profession de lapidaire, une activité qui complétait un revenu déjà confortable.

Le cadastre de 1808-1812 atteste que trois familles se partagent alors les Mollards. Cette quatrième génération était composée des familles des deux fils de Jean-Pierre Aubert II, soit Joseph Aubert II (1764-1836), coutelier et trompette, Samuel Aubert (1766-1847), aussi coutelier. Un « Inventaire des outils d'horlogerie »²³ donnés par Samuel à son fils aîné François au moment de son départ de la maison en 1824 atteste que les Aubert des Mollards ont commencé à diversifier leurs revenus vers la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle en fabriquant des pièces destinées aux manufactures horlogères de la Vallée. Cependant, avec 14 bouches à nourrir, les frères Aubert mènent une vie difficile. L'inventaire après décès de Samuel fait état de quelques « hardes » qui ne valent même pas la peine d'être vendues. Elles sont abandonnées aux parents du défunt, « pauvres comme lui »²⁴. Le troisième propriétaire est Pierre Jacob Aubert, originaire du Chenit, mais pas apparenté à la branche des Mollards. Après sa mort, les deux frères Aubert se

²⁰ Jacques Burdet, *La musique dans le Pays de Vaud...*, op. cit., p. 307.

²¹ ACV, Dh 11/19, lettre de rente (II), 30.04.1788 ; BCUL, IS 5792, 8/2/2 (acte original). La forge est déjà mentionnée en 1765.

²² ACV, Dh 11/19, lettre de rente (I), 30.04.1788, citée par Danika Bovay, *Entre tradition et modernité...*, op. cit., p. 67.

²³ BCUL, IS 5792, 8/2/2, « Inventaire des outils d'horlogerie à François de Samuel Aubert des molards, rière le Brassus », 22.11.1824.

²⁴ ACV, S 119/80, cité par Danika Bovay, *Entre tradition et modernité...*, op. cit., pp. 80-81.

partagent la propriété en 1823²⁵. L'acte notarié, très détaillé, permet de comprendre que la partie habitable possède déjà deux niveaux, l'appartement occidental ayant au moins une cuisine aménagée à l'étage (plan p. 162, II). Joseph II a en effet le droit de pomper, depuis sa cuisine, l'eau de source du puits qui se trouve dans un local (« cave ») au rez, utilisé par Samuel. Ce système d'alimentation en eau a perduré jusqu'à nos jours, l'évier de la cuisine de l'étage fonctionnant toujours avec une pompe raccordée au puits.

On ne sait presque rien de la cinquième génération, hormis que les deux cousins Aubert qui se partagent la propriété étaient couteliers et probablement aussi horlogers, en particulier quand le moulin devient hors d'usage. Cela étant, le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837 fournit d'intéressantes précisions sur l'état de la ferme à cette époque. Le bâtiment comprend « un rez-de-chaussée et un étage où il y a deux logements, four, deux granges et deux écuries, plus une forge à deux feux »²⁶. L'état de conservation général est jugé moyen (4/7) ; l'âge de « 111 ans » de la ferme concordent avec les inscriptions retrouvées. Si la charpente est bonne, la distribution est jugée « irrégulière », faisant certainement allusion à la distribution intérieure des logements. Enfin, la commission de taxation relève que la « localité [est] des plus isolées, très élevée au dessus du Brassus ».

En l'absence de mention d'un agrandissement récent, on peut déduire que la surélévation de la toiture côté nord-ouest et la construction d'un pignon transversal au sud-est sont plus tardives. Ces modifications doivent dater de la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque la ferme passe aux mains de Théophile Aubert (1842-1925) et de son frère Ami (1834-1915), tous deux paysans-horlogers, qui se partagent la propriété avec un cousin éloigné, Jules Aubert, jusqu'à la mort de ce dernier en 1888²⁷. Le pignon transversal, où logeait Ami Aubert, est doté de plusieurs fenêtres afin de pouvoir y installer des établis (plan p. 162, V). D'autres établis sont placés aux fenêtres donnant sur la façade nord-ouest. Les archives familiales deviennent plus riches à partir de cette sixième génération. Quelques billets conservés permettent notamment d'attester qu'Ami Aubert, resté célibataire, fournissait des pièces d'horlogerie (encliquetages) pour Élie Lecoultre, le directeur d'une manufacture au Sentier qui connaîtra un développement international au XX^e siècle²⁸ (Jaeger-Lecoultre). Très inventif, Ami fera même quelques essais pour fabriquer du chocolat. Sa correspondance témoigne

25 BCUL, IS 5792, 8/2/2, acte du partage des biens entre Joseph et Samuel Aubert, 15.09.1823.

26 ACV, GEB 140/2, « Procès-verbal de la commission de taxation des Batimens pour le District de la Vallée. Commune du Chenit, n° 149 à 307 », 01.09.1837, pp. 38-39.

27 Pour la répartition des terres, voir les plans cadastraux de 1878 (ACV, Gb 140 c 1/4, f°s 136-137).

28 En 1888, la manufacture Lecoultre est le plus gros employeur de la Vallée (480 ouvriers, dont 229 à domicile). Sur Élie Lecoultre, voir Manuela Giovannini et Régis Huguenin, « Histoire et relations familiales d'une dynastie d'entrepreneurs : les Le Coultre à la Vallée de Joux », in *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles*, 2014, pp. 88 ss.

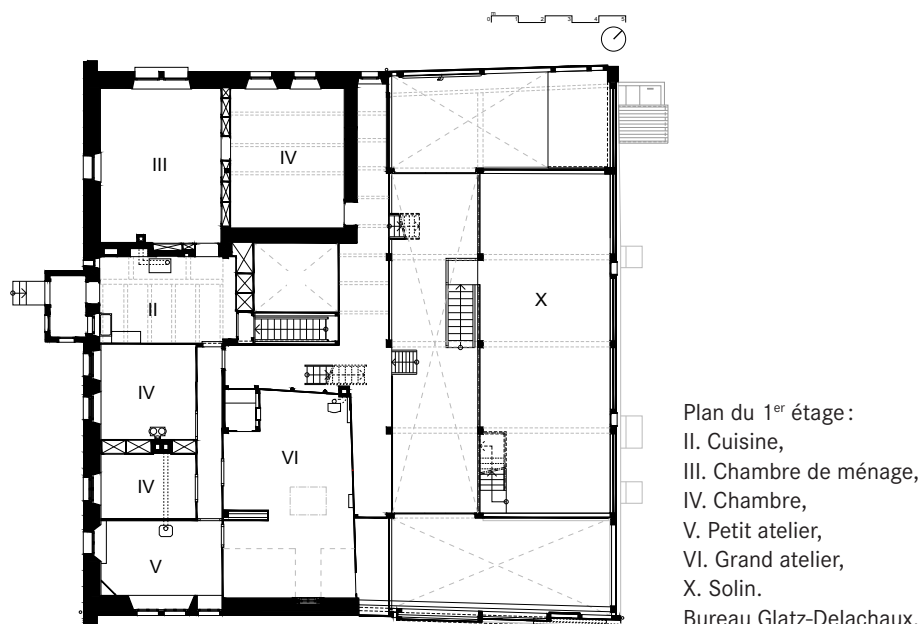


La famille Aubert devant la ferme, photographie vers 1917. De gauche à droite : le grand-père Théophile, Pierre (vers l'âge de 7 ans) et ses parents, Louise et Paul Aubert. Collection privée.

des conditions de vie pénibles auxquelles les Aubert sont confrontés. En 1881, sa belle-sœur connaît un huitième accouchement difficile, dont elle a de la peine à se relever : « ma belle seur à étté bien malade [...] la cose de sa maladie e[s]t des suite d'acouchement, la sage femme n'a pas put la délivré, il la falu le médesin pour la délivré »²⁹. Dans la même lettre, Ami raconte que la grêle est tombée à six reprises, avec des grêlons gros « comme des œuf de poule, ci cela à vait duré, toute nos réco[l]te orai été détr[u]ite ».

L'aîné de Théophile, Paul Aubert (1871-1956), héritera seul du domaine, qu'il exploite tout en travaillant au Brassus dans une usine de pierres d'horlogerie. C'est certainement lui qui vend une partie des terres du domaine familial (dont la parcelle 509 signalée plus haut), qui passe ainsi de 28 ha à 17 ha environ, indiquant par-là que le cheptel de vaches diminue de moitié. Très religieux, Paul est libriste et un membre actif de la section de Tempérance de la Croix-Bleue du Brassus, qu'il accueille à plusieurs reprises aux Mollards, comme l'attestent diverses photographies. Musicien amateur,

²⁹ BCUL, IS 5792, 8/2/3, brouillon de lettre d'Ami Aubert, 06.11.1881.



il joue de divers instruments (cornet, flûte, violon) et gagne aussi un peu d'argent en copiant des partitions. Son épouse Louise Dubois (1883-1969), institutrice au Bas-du-Chenit, quitte son travail après le mariage et élève son fils unique Pierre (1910-1987).

Malgré l'isolement de la ferme, Louise entretient de nombreux contacts avec l'extérieur en écrivant à divers correspondants, qui lui envoient livres et journaux, en rédigeant des articles pour des périodiques comme le *Sillon romand*, et en accueillant régulièrement ses connaissances dans son salon. Cette période est bien documentée grâce au témoignage de sa belle-fille Gilberte Aubert, elle aussi institutrice, qui épouse Pierre en 1947³⁰. Son ouvrage, qui retrace la biographie de son mari, détaille les dures conditions de vie du jeune Pierre qui a dû aider aux travaux agricoles dès l'enfance.

Rompant avec la tradition familiale, Pierre Aubert embrasse une carrière d'artiste ; après avoir fait de la reliure avec une presse offerte par sa grand-mère maternelle, il suit des cours en 1928-1933 auprès de l'artiste combier Tell Rochat (1898-1939), un ancien élève d'André Lhote. Pierre se met à la gravure sur bois en récupérant les outils d'horloger de son oncle, puis à la peinture, tout en confectionnant lui-même les outils dont il a besoin (chevalets, presse à imprimer, etc.). Au fil des ans, l'activité agricole est progressivement abandonnée. À la fin des années 1940, les dernières vaches sont

³⁰ Gilberte Aubert, *Pierre Aubert : graveur et peintre vaudois*, Lausanne : Loisirs et Pédagogie, 1997 (1994).



Pierre Aubert dans son grand atelier des Mollards, photographie vers 1943. BCUL, IS 5792.

vendues et les pâturages du domaine loués au fermier voisin, de la Meylande-Dessus. Un contrat de bail est conclu en 1947 par les parents de Pierre avec la nouvelle société de télési, ce qui a pour effet à la fois de désenclaver les Mollards et de multiplier les dégâts sur la propriété. La ferme connaît quelques modifications à l'époque de Pierre Aubert, qui aménage son grand atelier dans la partie sud-est de l'appartement (plan p. 162, VI). Il se souvient dans son journal :

C'est en 1933 que je transformai le grand galetas en atelier après avoir démoli la vieille cheminée du four. Elle me fournit une partie du bois nécessaire aux cloisons. En 1934, j'ai percé la verrière. Atelier modeste, aux parois doublées de papier et de jute, souvent inondé de gouttières intempestives et inhabitable en hiver. [...] Il connut de beaux jours pendant l'automne 1943 avec une exposition.³¹

D'autres expositions s'y tiendront jusqu'à la fin des années 1950, l'atelier devenant aussi un important lieu de sociabilité, avec la visite de nombreux amis, clients et

31 BCUL, IS 5792, 2/2, journal de Pierre Aubert, 1955-1987, cité par Gilberte Aubert, *Pierre Aubert...*, *op. cit.*, p. 35.

personnalités du milieu culturel, en témoigne le livre d'or conservé³². Pierre construit aussi vers 1933 un porche devant la porte donnant accès à la cuisine du premier étage, en y sculptant les armoiries familiales et celles du Brassus. Ce porche, qui donne à la façade pignon son identité si particulière, sera remis en état en 1982 et complété d'écureuils sculptés par l'artiste.

Entre 1950 et 1957, le jeune couple quitte provisoirement la ferme, pour s'installer au Sentier, puis au Séchey, où Gilberte Aubert travaille comme institutrice. Ils se réinstallent aux Mollards en 1957 à la mort du père. Pierre profite d'y effectuer quelques travaux d'entretien ; la toiture est entièrement recouverte de tôle, se superposant à l'ancien tavillonnage, et connaissant ainsi le même sort de la façade pignon sud-ouest qui avait été déjà partiellement recouverte de tôle quelques décennies plus tôt. Alors que les jeunes mariés avaient été contraints de s'installer au rez, dans un appartement « froid et humide », ils peuvent enfin emménager à l'étage. Une chambre est installée dans le galetas pour leur fils unique Raphaël, né en 1953, et l'électricité est installée, alimentée par un groupe électrogène qui fonctionne une ou deux heures par jour. À la même période, Pierre Aubert peint une frise sur les poutres de la cuisine « relatant l'histoire des Mollards depuis le défrichage jusqu'à nos jours », en s'inspirant de la tradition orale que lui avait transmise son oncle Ami³³.

En 1962, le couple quitte définitivement les Mollards pour s'installer à Romainmôtier, n'y retournant que pour de courts séjours. Ce lieu reste cependant cher au cœur de l'artiste, qui gravera et peindra la ferme et ses abords tout au long de sa vie³⁴. Commence alors une période mouvementée pour la ferme, qui ne subit pas moins de dix-huit effractions entre 1963 et 1975. Le porche est saccagé, les vitres cassées, le mobilier détruit, la porcelaine brisée, la correspondance familiale volée, des gravures brûlées, des toiles lacérées. Les tensions s'intensifient avec le responsable du télési, qui dépit de ne pouvoir racheter le domaine, encourage ces actes de vandalisme. En 1970, son fils et d'autres jeunes du Brassus passent devant le juge, mais les Aubert renoncent à les poursuivre. Les atteintes à la propriété continuent toutefois. Celle particulièrement grave d'avril 1975 provoque de vives réactions dans la presse après la publication, le mois suivant, de l'article « Vandalisme » dans la *Gazette de Lausanne* par sa rédactrice en chef adjointe Colette Muret. Le commissaire

32 BCUL, IS 5792, 8/3, livre d'or de Pierre Aubert, 1943-1973.

33 Gilberte Aubert, *Pierre Aubert...*, *op. cit.*, p. 114.

34 À ce jour, nous avons pu repérer 25 gravures et une quarantaine de peintures à l'huile représentant le domaine des Mollards, réalisées entre 1928 et 1977. Voir Ana Vulic, *Pierre Aubert (1910-1987) : l'œuvre gravé*, Vevey : Fondation Pierre Aubert, 2007, 2 vol. Pour l'œuvre peinte, voir Raphaël Aubert et Philippe Kaenel (dir.), *Pierre Aubert peintre*, Gollion : Infolio, 2024.



Pierre Aubert, *Vue nord-est de la ferme des Mollards*, s.d. [vers 1959], huile sur toile contrecollée sur carton, 35 x 42.5 cm. Collection Fondation Pierre Aubert.

de police du Chenit réagit en minimisant l'affaire et en soulignant « l'état de délabrement de cette ferme [...] et le peu d'efforts que doivent faire les déprédateurs pour y pénétrer »³⁵. Malgré cela – ou plutôt à cause de l'inaction de la police, plusieurs articles et courriers de lecteurs paraissent dans *Coopération* et la *Feuille d'avis de la Vallée*. La section vaudoise de *Heimatschutz* (Société d'art public) est alertée et y envoie en juillet une personne pour documenter la ferme et la photographier. On sent un certain malaise chez l'autrice du rapport qui note :

Il m'est difficile de juger de la manière dont cette ferme pourrait être restaurée car pour l'instant elle est « rafistolée » avec beaucoup de tôle à l'extérieur et pas mal de pavatex à l'in-

35 BCUL, IS 5792, 8/2/9, lettre de Marcel Tauxe à Colette Muret, 05.06.1975.

térieur ! Le sous-sol, comprenant l'ancien four à pain, le départ de la cheminée à fumer et le puits (trois sources sur le domaine) ainsi que la grange sont encore tout à fait authentiques.³⁶

C'est à cette période que Pierre Aubert dessine des plans détaillés de la ferme. À la fin de l'année, le Service cantonal des bâtiments est contacté par le couple Aubert qui désire connaître « la marche à suivre pour faire classer "monument historique" » la maison³⁷. La requête est suivie d'un second courrier qui insiste sur la valeur patrimoniale du bien et sollicite la protection de l'État, une démarche appuyée par le président de la Société d'art public, Robert Piccard. En janvier 1976, le conservateur cantonal des monuments historiques répond positivement et annonce qu'un dossier en vue du classement va être constitué, une promesse qui ne se réalisera qu'en... 2011. Ces trente-cinq années d'attente sont dues au fait que le recensement architectural ne lui attribuera en 1979 qu'une note 4 (objet bien intégré), l'excluant *de facto* de tout classement possible. Il faudra attendre 2004 pour que la note soit révisée et que la ferme devienne un objet d'importance régionale, ouvrant ainsi la voie à un classement. La même année, son dernier propriétaire, Raphaël Aubert, transmet le domaine à une fondation constituée pour assurer sa pérennité et sa valorisation. Cette dernière est composée de quatre sociétés fondatrices, à savoir Patrimoine suisse (*Heimatschutz*), sa section vaudoise, Pro Natura Vaud et la Fondation Pierre Aubert. En 2012, la Fondation Les Mollards-des-Aubert entame d'importants travaux de restauration, dirigés depuis 2018 par le bureau Glatz-Delachaux, réputé pour son expertise dans les monuments historiques (voir ci-dessous).

Alors que l'avenir des Mollards-des-Aubert est en train de s'écrire, les trois siècles d'existence de la ferme racontent d'une part le destin d'une famille paysanne de la Vallée de Joux aux talents multiples, qui a vécu à l'année dans l'une des plus hautes fermes jurassiennes en bravant des conditions parfois difficiles ; d'autre part, son étude permet de retracer l'évolution sociale et économique d'une région si particulière de l'arc jurassien, progressivement passée de l'agriculture à l'industrie horlogère. Elle permet aussi de comprendre comment un bâtiment rural ordinaire a pu acquérir au fil des siècles une valeur singulière, pour devenir un objet patrimonial d'importance cantonale, témoignant de l'évolution des sensibilités et de la considération accordée au patrimoine rural. Représentative du développement de la Vallée de Joux, la ferme horlogère des Mollards-des-Aubert constitue un témoin unique de cette histoire qui fait la fierté des Combiens d'aujourd'hui.

36 ACV, Fonds Société d'art public, PP 465/347, rapport d'Anne-Françoise Hebeisen, juillet 1975 (2 p.), accompagné de 16 photographies noir-blanc.

37 Correspondance conservée dans le dossier consacré aux actes de vandalisme (BCUL, IS 5792, 8/2/9). Les plans de Pierre Aubert sont classés sous la cote IS 5792, 8/2/10.

Les défis d'une restauration low-tech

L'autonomie de la ferme des Mollards, qui n'a jamais connu l'eau courante ni été raccordée au réseau électrique, est mise au cœur du projet de restauration. La conservation rigoureuse de la substance patrimoniale et le choix d'intervention minimale imposent un projet d'usage tout en douceur et principalement fonctionnel pendant la saison d'estivage. Il s'agit donc d'un projet low-tech, autonome, où le développement durable sera mis en exergue à tous les niveaux. L'artisanat local, les matériaux historiques et leur mise en œuvre, de même que les technologies ou matériaux contemporains seront en adéquation avec la valorisation de l'histoire de ce lieu magique. Sa rénovation permettra de créer un logement dans lequel les adeptes d'un confort rudimentaire pourront se retirer quelques jours en été, mais aussi un lieu de rencontre autour d'un espace muséal dans l'esprit de Pierre Aubert, tant pour lui rendre hommage au travers de ses œuvres exposées que dans la mise en valeur du lieu et du mode de vie d'antan.

Le rez abritera ainsi un appartement de vacances à disposition pendant la belle saison, pour cinq personnes au maximum, avec pour seules commodités modernes le raccordement électrique (restreint par la capacité solaire) et la mise en place de WC, d'une douche et d'un lavabo (voir plan du rez, p. 156). La cuisine, où se trouve l'ancien four à pain, sera pourvue d'un potager à bois et d'une petite cuisinière pour la cuisson. Le 1^{er} étage, ancien logement et atelier de Pierre Aubert, sera conservé en l'état, utilisé comme espace muséal (voir le plan, p. 162). Seuls le grand atelier et la cuisine seront restaurés *a minima*, le reste demeurant dans « son jus », sans subir d'intervention, conservant les altérations liées au temps (photo, p. 169). C'est là toute la richesse de l'histoire de ce bâtiment qui sera mise en évidence avec le programme à venir. Le rural sera dévolu aux activités communautaires ; tant les néveux (partie de la maison qui se trouve en avant de la grange, sous le toit, mais néanmoins ouverte sur l'extérieur) que l'ancienne grange-écurie seront utilisés pour des manifestations ou des conférences. Enfin, les combles seront un lieu de stockage.

Entre 2012 et 2015, le bâtiment a fait l'objet d'importants travaux d'assainissement du rez-de-chaussée. La structure et des solives de la grange ont été renforcées, ainsi que le bardage de la façade nord-est remplacé. Les travaux liés au rural ont été finalisés, tandis que ceux du rez ont laissé l'espace dans un état brut : dallage de béton, murs intérieurs en maçonnerie rempochés uniquement, boiseries déposées et stockées dans la grange, canalisations sous dallage sans raccordements. Sur la façade sud-ouest, le porche d'entrée, réalisé par Pierre Aubert, a été déposé pour permettre les travaux d'assainissement des pieds de façade. La restauration des murs en pierre sèche du potager complète cette première phase des travaux.

La deuxième étape de restauration, réalisée entre 2022 et 2024, a consisté à assurer la pérennité de l'enveloppe, à savoir la toiture, la façade sud-ouest avec son porche d'entrée ainsi que les menuiseries extérieures. La toiture du bâtiment, initialement en tavillons, avait été recouverte à la fin des années 1950 par de la tôle ondulée pour des raisons de sécurité incendie et de durabilité ; un gros travail de restauration de celle-ci devenait indispensable pour la pérennité du bâtiment. La façade pignon sud-ouest était recouverte de la même tôle que la toiture, protégeant ainsi le mur et permettant d'isoler la partie habitation lors des vents dominants. Un débat intéressant a été mené sur la matérialité de la toiture : tavillons, bardeaux ou tôles ? La durabilité de la tôle en zinc-titane pré-patinée a été favorisée, permettant également de conserver la couverture en tavillons d'origine, visible depuis l'intérieur de la grange et révélant ainsi l'évolution des techniques de couverture. Quant à la façade sud-ouest, le choix s'est porté sur les tavillons, en lien avec le porche d'entrée restauré et remis en place (photos, p. 154 et 169). Toutes les fenêtres restaurables ont été pourvues de verre isolant à haute performance et de faible épaisseur, permettant ainsi la conservation maximale des menuiseries. De nouvelles fenêtres à l'identique ont complété celles manquantes. Ce travail a été réalisé avec le plus grand soin par les charpentiers, les ferblantiers, les menuisiers et le tavillonneur.

Le programme des travaux de 2025-2026 verra la finalité de la restauration-valorisation de la ferme par les aménagements intérieurs et la mise en place de la technique. Le maintien de la patine, encore bien perceptible, sera la règle. Des compléments de sols, menuiseries et crépis seront nécessaires. Les boiseries soigneusement déposées avant les travaux seront restaurées, remontées et complétées notamment dans les deux belles pièces sud-est du rez-de-chaussée. Afin de donner un confort minimal aux usagers, des panneaux photovoltaïques reliés à des batteries seront intégrés à la toiture, au bas du pan est à la suite de la dernière barre à neige, de manière que cette dernière fonde et glisse le plus vite possible dès les premiers rayons du soleil, libérant ainsi les cellules. Un stockage d'environ 50 000 litres d'eau de pluie sera enfoui sous le replat au nord, afin de permettre un apport en eau pour le bâtiment, mais également pour le bétail. Cette eau sera alors pompée et acheminée dans le réseau intérieur avant d'être traitée par lampe UV pour l'utilisation domestique. De l'eau chaude pour la douche sera produite par le biais d'une petite pompe à chaleur. Quelques radiateurs, alimentés par un réseau secondaire transitant par le chauffe-eau, permettront de chauffer quelques pièces de l'appartement en été et ponctuellement la partie muséale. L'eau de l'ancien puits continuera d'alimenter l'évier de la cuisine du 1^{er} étage. Le nouvel usage du bâtiment générera des eaux usées, qui seront traitées *in situ* par lombrification (procédé écologique utilisant des vers de terre pour transformer les déchets organiques en compost). La zone de protection des eaux sur laquelle est érigé le bâtiment étant très restrictive, les eaux « épurées » ne peuvent être déversées dans le terrain et seront donc stockées dans une cuve avant d'être acheminées vers un mur dit « évaporateur » qui sera adossé à l'un des murs du potager. Cette méthode d'évacuation des eaux est expérimentale, approuvée et suivie par le Canton et les mandataires spécialisés.

Le site des Mollards-des-Aubert, ainsi restauré et valorisé, deviendra alors un véritable attrait touristique pour la région horlogère de la Vallée de Joux et pour les amoureux du patrimoine recherchant un havre de paix et de simplicité loin de l'agitation effrénée de notre société.

Nicolas Delachaux, architecte EPFL



Chambre à coucher boisée de l'appartement du 1^{er} étage, été 2024. Photo Liubov Krivenkova.



Le porche d'entrée en tavillons, avec les sculptures de Pierre Aubert, après restauration, été 2024. Photo Liubov Krivenkova.